

PREMIÈRE SESSION DE LA VINGTIÈME ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE

8 décembre 2023

Sous la présidence de M. Glen Rutland, greffier de l'Assemblée législative, la séance est ouverte à 10 h.

Motion 1-20(1) Élection du président de l'Assemblée législative

Le député de Hay River Nord, appuyé par le député de Yellowknife Centre, propose :

QUE Shane Thompson, député de Nahendeh, assume la présidence de l'Assemblée législative.

La motion est ADOPTÉE.

L'honorable Shane Thompson assume la présidence de l'Assemblée législative.

Discours d'ouverture de la commissaire

La commissaire des Territoires du Nord-Ouest, l'honorable Margaret M. Thom, prononce un discours devant les députés de la 20^e Assemblée législative.

Présence des députés

Présents : Députée de Deh Cho, député de Frame Lake, députée de Great Slave, député de Hay River Nord, député de Hay River Sud, député d'Inuvik Boot Lake, députée d'Inuvik Twin Lakes, députée de Kam Lake, député de Delta du Mackenzie, députée de Monfwi, députée de Nunakput, député de Range Lake, député de Sahtu, député de Thebacha, député de Tu Nedhé-Willideh, député de Yellowknife Centre, députée de Yellowknife Nord, députée de Yellowknife Sud.

Déclarations de députés

- 1-20(1) Le député de Hay River Sud fait une déclaration concernant le travail remarquable du personnel des services d'urgence.
- 2-20(1) Le député de Thebacha fait une déclaration dans laquelle il exprime sa gratitude.

- 3-20(1) Le député de Sahtu remercie les élections de la circonscription de Sahtu.
- 4-20(1) La députée de Monfwi fait une déclaration concernant la nécessité de créer une région administrative des Tłı̨chǫ.
- 5-20(1) Le député de Range Lake fait une déclaration dans laquelle il exprime sa gratitude et présente ses vœux pour la période des Fêtes.
- 6-20(1) La députée de Nunakput fait une déclaration dans laquelle elle exprime sa gratitude et présente ses vœux pour la période des Fêtes.
- 7-20(1) La députée de Deh Cho fait une déclaration dans laquelle elle exprime sa gratitude et présente ses vœux pour la période des Fêtes.
- 8-20(1) Le député de Frame Lake fait une déclaration dans laquelle il exprime sa gratitude.
- 9-20(1) Le député de Tu Nedhé-Wiilideh adresse des remerciements et des félicitations.
- 10-20(1) La députée de Great Slave fait une déclaration dans laquelle elle exprime sa gratitude et présente ses vœux pour la période des Fêtes.
- 11-20(1) La députée de Yellowknife Sud fait une déclaration dans laquelle elle exprime sa gratitude.
- 12-20(1) La députée de Kam Lake fait une déclaration dans laquelle elle exprime sa gratitude à l'égard des électeurs de la circonscription de Kam Lake.
- 13-20 (1) Le député d'Inuvik Boot Lake fait une déclaration dans laquelle il exprime sa gratitude et présente ses vœux pour la période des Fêtes.
- 14-20(1) Le député de Delta du Mackenzie fait une déclaration dans laquelle il exprime sa gratitude.
- 15-20(1) La députée d'Inuvik Twin Lakes fait une déclaration dans laquelle elle exprime sa gratitude pour le soutien qu'elle a reçu.

- 16-20(1) La députée de Yellowknife Nord fait une déclaration dans laquelle elle exprime sa gratitude et présente ses vœux pour la période des Fêtes.
- 17-20(1) Le député de Yellowknife Centre fait une déclaration concernant les dépendances et les services de suivi.
- 18-20(1) Le député de Hay River Nord fait une déclaration dans laquelle il exprime sa gratitude.

Dépôt de documents

- 1-20(1) Lettre et résolution des résidents de Yellowknife pour un cessez-le-feu. Document déposé par la députée de Great Slave.
- 2-20(1) Rapport annuel 2022-2023 du Commissariat à l'information et à la protection de la vie privée des Territoires du Nord-Ouest. Document déposé par le président.
- 3-20(1) Code de conduite signé par les députés de la 20^e Assemblée législative. Document déposé par le président.
- 4-20(1) Présentation du groupe Yellowknife Citizens for Ceasefire devant le Conseil municipal de Yellowknife. Document déposé par la députée de Great Slave.

Avis de motion

- 2-20(1) Nomination du premier ministre
Avis donné par le député de Range Lake.
- 3-20(1) Recommandation de nomination de membres au Conseil exécutif
Avis donné par la députée de Deh Cho.
- 4-20(1) Nominations au Comité permanent de responsabilisation et de supervision
Avis donné par le député de Frame Lake.
- 5-20(1) Nominations au Bureau de régie
Avis donné par la députée de Great Slave.

6-20(1) Ajournement prolongé de la Chambre au 6 février 2024
Avis donné par le député de Hay River Sud.

Motions

2-20(1) Nomination du premier ministre

Le député de Range Lake a demandé et a reçu le consentement unanime en ce qui concerne la motion qui a fait l'objet d'un avis plus tôt aujourd'hui.

Le député de Range Lake, avec l'appui de la députée de Yellowknife Sud, propose :

QUE soit proclamé choisi, à titre de premier ministre des Territoires du Nord-Ouest, le député de Hay River Nord, R. J. Simpson.

La motion est ADOPTÉE.

3-20(1) Recommandation de nomination de membres au Conseil exécutif

La députée de Deh Cho a demandé et a reçu le consentement unanime en ce qui concerne la motion qui a fait l'objet d'un avis plus tôt aujourd'hui.

La députée de Deh Cho, avec l'appui du député de Frame Lake, propose :

QUE soient soumis à la commissaire des Territoires du Nord-Ouest, aux fins de nomination au Conseil exécutif, les noms des députés suivants :

M. R. J. Simpson, député de Hay River Nord;
M. Vince McKay, député de Hay River Sud;
M^{me} Lesa Semmler, députée d'Inuvik Twin Lakes;
M^{me} Caitlin Cleveland, députée de Kam Lake;
M^{me} Lucy Kuptana, députée de Nunakput;
M. Jay Macdonald, député de Thebacha;
M^{me} Caroline Wawzonek, députée de Yellowknife Sud.

La motion est ADOPTÉE.

4-20(1) Nominations au Comité permanent de responsabilisation et de supervision

Le député de Frame Lake a demandé et a reçu le consentement unanime en ce qui concerne la motion qui a fait l'objet d'un avis plus tôt aujourd'hui.

Le député de Frame Lake, avec l'appui de la députée de Great Slave, propose :

QUE les députés suivants soient nommés au Comité permanent de responsabilisation et de supervision :

M^{me} Sheryl Yakeleya, députée de Deh Cho;
M. Julian Morse, député de Frame Lake;
M^{me} Kate Reid, députée de Great Slave;
M. Denny Rodgers, député d'Inuvik Boot Lake;
M. George Nerysoo, député de Delta du Mackenzie;
M^{me} Jane Weyallon Armstrong, députée de Monfwi;
M. Kieron Testart, député de Range Lake;
M. Danny McNeely, député de Sahtu;
M. Richard Edjericon, député de Tu Nedhé-Wiilideh;
M. Robert Hawkins, député de Yellowknife Centre;
M^{me} Shauna Morgan, députée de Yellowknife Nord.

La motion est ADOPTÉE.

5-20(1) Nominations au Bureau de régie de l'Assemblée législative

La députée de Great Slave a demandé et a reçu le consentement unanime en ce qui concerne la motion qui a fait l'objet d'un avis plus tôt aujourd'hui.

La députée de Great Slave, avec l'appui du député de Hay River Sud, propose :

QUE les députés suivants soient nommés au Bureau de régie de la présente Assemblée :

L'honorable Shane Thompson, député de Nahendeh;
M. Richard Edjericon, député de Tu Nedhé-Wiilideh;
M. Robert Hawkins, député de Yellowknife Centre;
L'honorable Caitlin Cleveland, députée de Kam Lake.

ET QUE soient nommés membres suppléants du Bureau de régie de l'Assemblée les députés suivants :

M^{me} Kate Reid, députée de Great Slave;
M^{me} Sheryl Yakeleya, députée de Deh Cho;
L'honorable Jay Macdonald, député de Thebacha;
L'honorable Vince McKay, député de Hay River Sud.

La motion est ADOPTÉE.

6-20(1) Ajournement prolongé de la Chambre au 6 février 2024

L'honorable député de Hay River Sud a demandé et a reçu le consentement unanime en ce qui concerne la motion qui a fait l'objet d'un avis plus tôt aujourd'hui.

L'honorable député de Hay River Sud, avec l'appui du député d'Inuvik Boot Lake, propose :

QUE, nonobstant la règle 2.1, la présente Assemblée ajourne ses travaux le 8 décembre 2023 pour les reprendre le mardi 6 février 2024;

ET QUE si, à tout moment avant le 6 février 2024, le président, après consultation avec le Conseil exécutif et les députés de l'Assemblée législative, est convaincu que, dans l'intérêt public, la Chambre doit se réunir avant le moment fixé par une motion d'ajournement, il pourra en faire l'annonce, et la Chambre devra en conséquence se réunir au moment indiqué et poursuivre ses travaux comme si elle avait été dûment ajournée à ce moment.

La motion est ADOPTÉE.

Le président ajourne l'Assemblée à 11 h 18.

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'S. Thompson', written over a horizontal line.

L'honorable Shane Thompson
Président de l'Assemblée législative

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'G. Rutland', written over a horizontal line.

Glen Rutland
Greffier de l'Assemblée législative